

obe^a



DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2025

www.obea.fr

L'EPRD, cadre budgétaire et comptable à l'hôpital

OBJECTIFS

- Comprendre la logique d'élaboration d'un EPRD
- Intégrer les EPRD dans le cadre de la gestion par pôle

PUBLIC

Membres des directions comptables et financières d'un EPS

PROGRAMME

1- Le contexte de mise en place de l'EPRD

- Le cadre fixé par l'ordonnance du 2 mai 2005 et le décret du 30 novembre 2005
- EPRD et mise en place de la T2A
- Les objectifs poursuivis : améliorer la visibilité et la prévision
- Présentation infra annuelle de l'état des prévisions par rapport aux réalisations
- La dimension financière et budgétaire de l'EPRD

2- La structuration de l'EPRD

- Le compte de résultat prévisionnel
- La capacité d'autofinancement prévisionnelle
- Le tableau de financement prévisionnel
- La variation du fonds de roulement
- Le tableau prévisionnel des effectifs rémunérés et le plan global pluriannuel de financement

3- De l'élaboration au suivi de l'EPRD

- Du rapport préliminaire au vote
- Le rôle du Directeur de l'ARS
- La procédure d'approbation
- Le suivi de l'EPRD : transmissions des informations à l'ARH et procédure modificative

4- La nomenclature comptable dans le cadre de l'EPRD

- Les 3 niveaux : titre, chapitre et comptes
- Les modifications du plan comptable

TOUTES LES SESSIONS